

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

### ESPACE PREMIER ACTE, REZ-DE-CHAUSSÉE

Espace : plateau de spectacle vivant + espace convivial (loges)  
à partager avec la compagnie permanente Premier Acte

Surface :

- Plateau : 80m<sup>2</sup> (10,7m x 7,48m)
- Espace convivial : 51,8m<sup>2</sup> (6,93m x 7,48m)

Accès :

- Rez-de-chaussée, entrée par un hall
- Double porte avec serrure

Provenance et qualité lumineuse :

- Boite noire
- lumière artificielle, néons.

Isolation :

- Espace fermé
- Chauffage électrique

Sol : Tapis de danse

Équipement : matériel de la compagnie Premier Acte.  
Mutualisation à discuter avec la compagnie.

Durée : jusqu'au relogement de la Friche Lamartine (programmé  
entre avril et juin 2019).

Participation financière :

- cotisations espace : 3,5€/m<sup>2</sup>/trimestre
- adhésion individuelle annuelle de 30€ par occupant
- participation aux frais électriques sur consommation
- participation à l'assurance

ESPACE DE STOCKAGE RÉSERVÉ À  
LA COMPAGNIE PREMIER ACTE

